

29 juillet 2019  
Français  
Original : anglais\*

---

**Vingt-neuvième Réunion des chefs des services  
chargés au plan national de la lutte contre le trafic  
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**

Lima, 7-11 octobre 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Principales tendances et mesures de lutte  
à l'échelle régionale en matière de trafic de drogues**

**Rapport sur la situation mondiale en ce qui concerne  
le trafic de drogues**

**Note du Secrétariat**

Conformément à l'article 18 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et à l'article 16 de la Convention sur les substances psychotropes de 1971, le Secrétariat a établi pour 2019 un rapport sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues ([E/CN.7/2019/5](#)), qui est mis à la disposition de la vingt-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes. Ce rapport expose, sur la base des statistiques dont dispose le Secrétariat, les principales constatations concernant les tendances mondiales et régionales du trafic et des saisies de drogues.

---

\* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

\*\* UNODC/HONLAC/29/1.

